



académie
Toulouse 

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Aveyron
éducation
nationale

D.S.D.E.N. de
l'Aveyron

Division des politiques
éducatives et de la vie des
élèves

Dossier suivi par
Karinne Charles
Conseillère pédagogique
Arts Visuels
karinne.charles@ac-
toulouse.fr
Tél. : 05 67 76 54 07

Valérie Ruiz
courriel
ia12-dipeve@ac-
toulouse.fr
tél.
05 67 76 53 81
fax
05 67 76 53 48

279 rue Pierre-Carrère
C.S. 13117
12031 Rodez cedex 9

Rodez, le 3 septembre 2018

Le directeur académique des services de
l'Éducation nationale de l'Aveyron

à

Mesdames et messieurs les directeurs des
écoles publiques et privées

Objet : Inscription au dispositif « Ecole & Cinéma - Maternelle » - Année scolaire 2018-2019.

Le cinéma est un art. Il doit enrichir la culture de nos élèves et faire partie du capital de référence indispensable à une éducation artistique ouverte sur le monde actuel. L'étude des films par des approches interdisciplinaires est un moyen d'ouvrir l'esprit des élèves sur le monde pour mieux en percevoir la diversité et la richesse.

« Ecole & Cinéma - Maternelle » est une action pédagogique mise en place par le ministère de l'Éducation nationale et le Centre National du Cinéma en collaboration avec l'association « Les Enfants de Cinéma ».
<http://www.enfants-de-cinema.com/>

« Ecole & Cinéma - Maternelle » est un dispositif expérimental qui permet aux élèves de découvrir des œuvres de qualité et de s'appropriier ces lieux de pratique culturelle et de lien social que sont les salles de cinéma.

Mode d'emploi du dispositif « Ecole & Cinéma - Maternelle » :

- Cette opération concerne les classes cycle 1
- Les enseignants qui inscrivent leur classe dans « Ecole & Cinéma - Maternelle » s'engagent à assister dans la salle de cinéma partenaire la plus proche de leur école (la liste des salles de cinémas partenaires figure sur le formulaire d'inscription) :
 - avec leurs élèves de GS **aux trois projections** organisées à partir du mois de novembre 2018. Des classes de MS peuvent se joindre si elles le désirent. Les GS et les MS volontaires assistent à la projection d'un film d'animation au 1^{er} trimestre, et de deux programmes de courts métrages communs avec les autres C1. Le premier au 2^{ème} trimestre et le second au 3^{ème} trimestre.
 - avec leurs élèves de MS et PS **aux deux projections** organisées à partir de janvier 2019.
- Chaque école doit prévoir dans son budget de fonctionnement, pour les classes inscrites dans le dispositif :
 - ✓ le prix du billet : 2,50 € par enfant et par projection,
 - ✓ le déplacement de l'école à la salle de cinéma, s'il y a lieu
 - ✓ **les enseignants réservent leurs séances directement auprès de la salle de cinéma.**



2/2

- Les enseignants inscrits bénéficient des ressources permettant de travailler en classe avant et après la projection de chaque film sont disponibles sur le « CANOPROF » ainsi que sur le site « Les enfants de cinéma ». <http://enfants-de-cinema.com/>
- Les classes engagées se conformeront strictement au cahier des charges départemental.

Voici la programmation pour 2018-2019:

Film GS (MS volontaire) : Prince et princesse

Programme 1 (GS, MS, PS) : Voyages de rêves

Programme 2 (GS, MS, PS) : La magie de Karel Zeman.

Si vous souhaitez et si vous avez la possibilité d'engager pour l'année 2018-2019 une ou plusieurs classes de votre école dans les conditions décrites, je vous demande de vous inscrire en remplissant le formulaire en ligne à cette adresse :

<https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/sDK-9wN9HZ7C228Ek6QiKQ>

avant **le 24 septembre 2017.**

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez joindre ou laisser un message à Karinne Charles, conseillère pédagogique arts visuels, coordinatrice « Ecole & Cinéma - Maternelle » :

Tél. 05 67 76 54 07 Mél : karinne.charles@ac-toulouse.fr

Pour la rectrice, et par délégation,
le directeur académique des services de
l'Éducation nationale,
directeur des services départementaux de
l'Éducation nationale de l'Aveyron

Gilbert Cambe